

beaucoup plus économiques; on en voit la preuve dans ces mergers américains monstrueux où l'on s'efforce encore d'arriver à l'économie de production.

Q. Croyez-vous qu'il soit juste de demander à la population canadienne de payer plus cher chaussure et soulier parce que votre industrie n'est pas posée sur une base saine et économique?—R. Il me semble, monsieur le président, que l'industrie manufacturière de la chaussure peut passer pour être établie sur une base saine et économique si l'on songe aux conditions qui l'ont vue se développer et à l'état économique actuel de notre pays.

Q. Vous répondez mal à ma question. Vous affirmez que les conditions de croissance de cette industrie peuvent faire qu'elle n'ait pas donné pleine satisfaction. Vous me comprenez bien, n'est-ce pas? Est-il bien raisonnable de hausser un tarif pour que la production puisse s'effectuer dans 1,000 petits établissements, alors que 10 établissements de quelque envergure s'acquitteraient de la tâche à meilleur compte?—R. Je ne veux pas passer pour chercher à répondre évasivement à vos questions, et d'un autre côté je me demande comment on pourrait effectuer la transition du grand au petit nombre d'établissements.

Q. Ce n'est pas là mon but, non plus, M. Weaver. Je ne fais que vous poser une question plus ou moins abstraite, savoir s'il est bien raisonnable de la part d'une industrie de se présenter devant un corps représentatif comme celui que nous constituons ce soir, et de nous dire en toutes lettres: "Notre industrie ne fonctionne pas sur une base qui lui permette de fournir les résultats les meilleurs. Nos établissements sont beaucoup trop nombreux. Nous pourrions faire mieux, institués en mergers puissants, et cependant nous sommes d'avis que l'on devrait maintenir le tarif. Je me demande si je dois bien vous demander si oui ou non cette attitude est la bonne. Vous êtes à l'emploi de ces messieurs, et il est peut-être indiscret de ma part de vous poser cette question."

Q. Etes-vous d'avis que sans ce tarif de protection, ces petits établissements verraient le jour? Que l'individu sans capital se lancerait dans les affaires?—R. Les Etats-Unis comptent quantité de petits établissements.

Q. Etes-vous d'avis que plusieurs des nôtres resteraient en fonctionnement au Canada sans la protection?—R. Impossible de répondre à cette question, monsieur le président.

Q. Avez-vous une opinion à ce sujet?—R. Vous me demandez si, à mon sens, en l'absence de tout tarif, autant de petits établissements verraient le jour que nous en avons compté ces dernières années?

*Le président:*

Q. Dans les conditions présentes?—R. A vrai dire, je me demande pourquoi il en est surgi autant, car je sais bien que je ne mettrais pas volontiers de l'argent dans un petit établissement.

*M. Caldwell:*

Q. J'aimerais connaître votre sentiment en l'espèce?

M. SALES: Je ne crois pas que cette attitude soit équitable. Ce jeune homme est à l'emploi de gens qui croient aux bienfaits du tarif, et je ne vois pas que l'on puisse le pousser au pied du mur pour en obtenir une réponse.—R. Je me demande si je pourrais, de toute façon, répondre à cette question; je pense aussi qu'en enlevant le tarif, quantité de nos établissements présents au Canada se verraient dans l'obligation de fermer à brève échéance.

*Le président:*

Q. Et serait-ce les petits ou les gros établissements?—R. En premier lieu passeraient les entreprises les moins solides, qu'elles fussent petites ou grosses. La chose se passerait comme suit: Les établissements mettraient la main sur une certaine proportion de la clientèle canadienne, que ce fût pour des raisons